



Automne  
2018

## Calendrier de formation



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES  
D'HABITATION INTERMUNICIPALE  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

### ASPECTS LÉGAUX

#### Loi sur les coopératives et règlement de régie interne\*

Samedi 15 septembre 2018 (1)  
9 h 30 à 16 h

Samedi 24 novembre 2018  
9 h 30 à 16 h

**Suspension et exclusion**  
Jeudi 11 octobre 2018  
19 h à 22 h

#### Rôle et responsabilités du CA\*

Samedi 13 octobre 2018  
9 h 30 à 16 h

Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 (1)  
9 h 30 à 16 h

### IMMEUBLE

**Organisation du comité de gestion de l'immeuble**  
Mercredi 3 octobre 2018  
19 h à 22 h

**Planification, réalisation et suivi des réparations**  
Jeudi 15 novembre 2018  
19 h à 22 h

### ATELIERS GRATUITS\*\*

#### Planification des travaux majeurs

Mercredi 26 septembre 2018  
18 h 30 à 21 h

Mardi 30 octobre 2018  
18 h 30 à 21 h

Mercredi 21 novembre 2018  
18 h 30 à 21 h

Jeudi 13 décembre 2018  
18 h 30 à 21 h

### FINANCES

**Gestion financière**  
Mardi 18 septembre 2018  
19 h à 22 h

**Préparation du budget**  
Lundi 5 novembre 2018  
19 h à 22 h

### PARTICIPATION ET FONCTIONNEMENT

#### Ma coop, mon choix

Jeudi 13 septembre 2018  
19 h à 22 h

Mardi 4 décembre 2018  
19 h à 22 h

**Participation et contrat de membre**  
Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018  
19 h à 22 h

**Organisation des comités**  
Mardi 16 octobre 2018  
19 h à 22 h

**Gestion avancée de la participation**  
Mercredi 28 novembre 2018  
19 h à 22 h

### SECRÉTARIAT

**Organisation du secrétariat et préparation des réunions**  
Jeudi 20 septembre 2018  
19 h à 22 h

**Classement des documents**  
Jeudi 18 octobre 2018  
19 h à 22 h

**Prise de notes et rédaction de procès-verbaux**  
Jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2018  
19 h à 22 h

### RELATIONS ENTRE LES MEMBRES

**Communication**  
Mercredi 24 octobre 2018  
19 h à 22 h

**Résolution de conflits**  
Jeudi 8 novembre 2018  
19 h à 22 h

**Comité bon voisinage et règlement d'immeuble**  
Lundi 10 décembre 2018  
19 h à 22 h

**Introduction à la médiation\***  
Samedi 15 décembre 2018  
9 h 30 à 16 h

### SÉLECTION ET INTÉGRATION DES MEMBRES

**Gestion de la sélection des membres**  
Lundi 19 novembre  
19 h à 22 h

### INSCRIPTION EN LIGNE

[fechimm.coop/calendrier](http://fechimm.coop/calendrier)

### INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE

514 843-6929, poste 228

\* atelier en deux parties (6h)

\*\* La participation est gratuite, mais l'inscription est requise et le nombre de places est limité.

(1) Formation offerte à la Coopérative Trèfle bleu  
8150, rue Sherbrooke Est  
(métro Honoré-Beaugrand)

Détails sur les plans, tarifs et crédits de formation au verso



## DES PLANS ADAPTÉS À VOS BESOINS ET VOS DISPONIBILITÉS

Pour répondre à vos besoins en matière de formation, les ateliers de la FECHIMM sur les thèmes incontournables de la vie en coopérative vous sont proposés dans des formules adaptées à votre réalité et à la disponibilité de vos membres.

### LES ATELIERS AU CALENDRIER

Sauf indication contraire, les formations présentées ici sont dispensées à la FECHIMM et donnent accès à une foule d'informations pratiques. Elles constituent des lieux de partage et d'échange entre coopérants. Le calendrier est aussi disponible en ligne au [fechimm.coop/calendrier](http://fechimm.coop/calendrier).

### LES ATELIERS EN COOP

Adaptés à votre réalité et donnés chez vous, avec vos membres, en assemblée générale, en comité ou dans le cadre d'une réunion du conseil d'administration, ces ateliers vous permettent d'approfondir les enjeux qui vous touchent.

### LES ATELIERS INTERCOOP DANS VOTRE QUARTIER

Cette formule permet à des coopératives d'un même quartier de se regrouper et de partager les frais d'un atelier de formation.

### ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION SUR MESURE

À partir des enjeux spécifiques à votre coopérative, ce service vous permet de planifier annuellement vos besoins d'accompagnement et de formation. Vous bénéficiez ainsi d'un service personnalisé et d'une tarification des plus avantageuses.

Pour plus d'information sur nos différents plans de formation, visitez le [fechimm.coop/formation](http://fechimm.coop/formation) ou communiquez avec la FECHIMM au 514 843-6929, poste 353, ou par courriel à [soutien@fechimm.coop](mailto:soutien@fechimm.coop).

## TARIFICATION

### ATELIERS AU CALENDRIER

	Membre	Non membre
Atelier (3 h)	55 \$	71,50 \$
Atelier en deux parties (6 h)	110 \$	143 \$

### AUTRES FORMULES

Communiquez avec nous au 514-843-6929, poste 353, ou par courriel à [soutien@fechimm.coop](mailto:soutien@fechimm.coop) pour bénéficier du forfait le mieux adapté à vos besoins.

## CRÉDITS DE FORMATION

L'adhésion de votre coopérative à la FECHIMM inclut chaque année des crédits de formation. Vous pouvez utiliser ces crédits d'une valeur de 40\$ chacun pour réduire vos frais de formation.

Les crédits vous sont transmis après réception de votre contribution annuelle de membre. Le nombre de crédits accordés à votre coopérative est déterminé en fonction du nombre de logements qu'elle compte.

- 1 crédit de formation pour les coops de 3 à 15 logements
- 2 crédits de formation pour les coops de 16 à 30 logements
- 3 crédits de formation pour les coops 31 à 59 logements
- 4 crédits de formation pour les coops 60 à 99 logements
- 5 crédits de formation pour les coops 100 logements et plus

### POUR UTILISER VOS CRÉDITS

Vous pouvez utiliser un crédit de formation par inscription d'une personne à un atelier. Pour les ateliers en deux parties (6h), il vous est possible d'utiliser jusqu'à deux crédits par personne.

Pour bénéficier du rabais, vous n'avez qu'à joindre le(s) crédit(s) utilisé(s) au paiement d'une facture relative aux frais de formation et à déduire 40 \$ par crédit utilisé du montant total à payer.